

Les activités rurales au Cameroun à la fin du XX^e siècle

MOUNGAM A MBASSA

Économiste

L'atelier, même sans restreindre le phénomène de la ruralité aux seuls pays du Sud, semble accorder une place exceptionnelle à ce groupe de pays. Son analyse passe par l'éclaircissement des différents sens affectés aux concepts de « rural » et de « pays du Sud ». Qu'est-ce qui caractérise le rural ? Par quels traits reconnaît-on les pays du Sud ? Pourquoi la fin du XX^e siècle et les pays du Sud servent-ils respectivement de période et de cadre de référence au thème ? Comment s'apprécie la ruralité dans les activités économiques en milieu paysan camerounais ? Comment l'expérience du Cameroun en matière de ruralité en ce XX^e siècle finissant peut-elle guider l'analyse ?

Des concepts de « rural » et de « pays du Sud »

Il n'y a pas de critère unique qui serve à rendre compte du concept de « rural » ou de reconnaissance des « pays du Sud ».

On peut être rural parce qu'on vit hors de la cité, qu'on réside à la campagne. Adhérer à cette approche revient à opposer le rural à

l'urbain en tant que cadre de vie spatial ou humain. De ce fait, la campagne se distinguerait de la ville par la taille de sa population, la nature des infrastructures et des équipements, et même l'architecture. Dans l'imagerie populaire, la cité représente un cadre de vie idéal. C'est certainement un milieu où « il fait bon vivre ». André Marie Talla, chanteur populaire camerounais de la décennie 1970 a bien su décrire cette image. Dans une de ses chansons intitulée *Je vais à Yaoundé*, l'auteur traduit la perception de la ville par le campagnard qui quitte son village pour aller vivre dans la capitale. Il va y chercher « une vie meilleure ». La cité serait d'emblée le lieu de succès et d'épanouissement pour toutes les couches sociales qui y vivent. À cause des facilités matérielles et socio-économiques qu'elle procure, la vie y serait toute « rose », à l'opposé de ce qu'elle est supposée être à la campagne. Ce serait vraisemblablement la raison qui fait d'elle un pôle d'attraction permanent.

La distinction entre la ville et la campagne peut aussi se faire sur le critère de la taille de la population. La cité serait une agglomération d'au moins 2 500 habitants (BARBIER et al., 1982).

Du point de vue économique, être un rural revient à exercer une certaine catégorie d'activités productives. Par essence, les activités productives en milieu rural mettent l'accent sur l'activité agricole. VIDROVITCH (1995) indique que c'est sur ce critère que s'appuyait Weber pour distinguer la ville de la campagne. Pour ce dernier, la ville, lieu économique, était un « établissement dont les habitants sont engagés principalement dans les activités productrices non agricoles ».

L'absence de rémunération est aussi une caractéristique des activités rurales traditionnelles. Par conséquent, le rural qui quitte son village pour la ville en quête d'une vie meilleure le fait essentiellement pour exercer un emploi rémunéré.

Le terme de « rural » comporte aussi une dimension sociologique. De ce point de vue, être un rural, c'est afficher des comportements ou des mentalités propres au campagnard. Ces comportements sont divers et c'est en comparaison avec les mentalités citadines qu'ils peuvent être précisés. PLATIER (1985) dégage deux images de l'espace rural en France. Dans l'une, l'espace rural apparaît comme « un monde attardé, isolé, ne disposant ni des commodités de l'existence, ni des possibilités de production autres qu'agricoles, les activités rurales étant liées à la vie agricole ». Dans l'autre, cet

espace est le « monde d'une survivance des temps les plus reculés, avec des procédés archaïques, une productivité faible et un revenu bas ». De cette vision, il ressort que le rural en tant qu'espace sociologique est un monde aux mentalités rétrogrades, d'où l'idée de « monde attardé ». Cela traduit le fait que les mentalités en milieu rural évoluent lentement.

Cet espace se caractérise aussi par sa fermeture sociale. La dimension économique est également prise en compte par Piatier. Les opportunités économiques sont minimales et les moyens de production ne sont pas performants. Cette vision fortement pessimiste de l'espace rural en France, pays du « Nord », à la fin du XXe siècle est-elle différente de celle que l'on a du phénomène dans les pays du « Sud » ? Malgré la diversité des concepts liés au rural, il convient de noter que chacun pris individuellement ne suffit pas à rendre du phénomène dans l'ensemble des pays du Sud. La nature diversifiée de ces derniers et la complexité du phénomène obligent à une analyse de la ruralité au cas par cas.

On peut opposer les pays du Sud aux pays du Nord pour comprendre la nature intrinsèque des premiers. Mais il n'y a pas une manière unique de le faire. Différentes institutions ou écoles de pensée utilisent plusieurs critères pour distinguer les deux groupes de pays. La classification en « pays du Sud » et « pays du Nord » par certaines institutions des Nations unies, à l'instar de la Banque mondiale, du PNUD et de la FAO, entre autres, tient compte de la comparaison de certains indicateurs socio-économiques. Parmi ceux-ci figurent le revenu par tête, le niveau d'instruction, l'espérance de vie, l'apport journalier de calories et les taux de natalité et de mortalité.

Par pays du Sud, on désigne communément l'ensemble des pays qui non seulement se trouvent situés géographiquement dans l'hémisphère sud — pour la plupart — mais présentent certaines caractéristiques bien connues telles qu'un faible niveau de développement matériel et technologique. Dans certains cas, le niveau de développement matériel peut être apprécié par un faible revenu par tête, l'équivalent de moins de 400 dollars US selon le classement de la Banque mondiale, par un fort taux de croissance de la population (souvent supérieure à 3%), par la prédominance du secteur primaire, notamment l'agriculture, dans la formation du produit total, par une incapacité à assurer globalement la satisfac-

tion des besoins humains fondamentaux, par un fort niveau de dépendance et par de fortes inégalités parmi les différentes couches de la population. ZANTMAN (1990) et ROUSSELET (1993) ont, tour à tour, longuement développé ces critères. En principe, il convient de souligner que l'appellation « pays du Sud » sert de version maquillée aux appellations antérieures de pays du « tiers monde » (SAUVY, 1955), « pays sous-développés », « pays en voie de développement », « pays moins développés », « pays en développement » ou « pays pauvres », devenues caduques.

Les pays du Nord présentent des caractéristiques diamétralement opposées à celles du premier groupe. Ils sont, de ce fait, le symbole de l'aisance matérielle et technologique (société d'abondance). Ils jouissent d'un revenu par tête élevé, d'un taux modéré ou contrôlé de la croissance démographique. Les secteurs secondaire et tertiaire constituent les supports de base de leurs économies. Ces pays assurent globalement à leurs populations la satisfaction des besoins humains fondamentaux.

L'approche dichotomique qui consiste à regrouper les pays du monde en « pays du Nord » et « pays du Sud » rappelle opportunément une étape de l'histoire des États-Unis d'Amérique pendant la guerre de Sécession. On distinguait un Sud à prédominance agricole d'un Nord essentiellement industriel.

Plus que chacun de ces critères pris individuellement, l'organisation économique, sociale, culturelle, politique des pays du Sud et les modes de relations qu'ils entretiennent entre eux et avec les autres pays sont les principaux axes de différenciation avec les pays du Nord. Dans le cadre de ce travail, le rural est principalement perçu comme un espace économique. Le statut des principales activités productives sert de fondement pour l'analyse du phénomène de la ruralité dans les pays du Sud.

Malgré la nature variée des pays du Sud et des types de ruralité propres à ceux-ci, nous centrerons notre analyse sur le Cameroun. Il convient toutefois de souligner que, contrairement aux pays du Nord, où la révolution industrielle a marqué de son poids la ruralité durant le siècle dernier, l'ensemble des pays du Sud n'a pas connu le même processus. La donnée qui peut être déterminante dans la ruralité des pays du Sud est la récession économique dans laquelle ils sont plongés.

La ruralité camerounaise

Deux dimensions vont servir à l'analyse de la ruralité au Cameroun. D'une part, la dimension macro-économique, qui met l'accent sur la dynamique de la ruralité. D'autre part, la dimension micro-économique, qui porte sur les expériences vécues de l'activité rurale par certains ménages. La chefferie bafou, dans l'ouest du Cameroun, sera retenue à cet effet.

Une vue d'ensemble

Par ses indicateurs socio-économiques de base, le Cameroun est un pays du Sud par excellence. Le poids de l'activité agricole dans la structure de son économie fait de lui un pays rural. Depuis l'accession à l'indépendance en 1960, son économie est restée fortement marquée par l'activité productive agricole. La concentration de la population active dans ce secteur a été et demeure la plus importante, comme l'indique le tableau I.

Période	% de la population agricole	% de la population industrielle	% de la population des services
1969	84,0	n. d	n. d
1972	80,6	n. d	n. d
1982*	68,0*	9,0*	22,78*
1990	59,0	n. d	n. d

Source : World Tables, 1991.

Données de 1982 : African Statistical Yearbook, vol. II, partie 4 consacrée à l'Afrique centrale (ONU 1990-1991). Données antérieures : statistiques nationales, notamment documents des III^e et IV^e Plans quinquennaux de développement économique, culturel et social du Cameroun.

Tableau I
Répartition de la population active
par secteurs d'activités.

Il découle de ces données que l'activité agricole occupait, de 1960 à 1972, plus de 80 % de la population active. En 1982, cette proportion avait diminué mais avoisinait encore 68 %. Le secteur agricole concentre toujours la proportion la plus importante de la population. La baisse de la population agricole se traduit parallèlement par des gains dans les secteurs secondaire et tertiaire. Cependant, il est important de remarquer que ces secteurs s'articulent presque tous autour de l'agriculture. C'est à partir de cette activité que se sont organisés les circuits économiques du pays (production, transformation et distribution). La majorité des unités industrielles qui opèrent au Cameroun ont une base agro-industrielle, agro-alimentaire, si elles ne sont pas simplement des sociétés de développement. Ces unités s'occupent de la transformation sur place, du traitement ou du conditionnement, de l'encadrement, de la production ou de la distribution des produits de l'agriculture. La plupart d'entre elles ont été mises en place à partir du Second Plan quinquennal qui a couvert la période 1966-1970. L'absence d'une industrie lourde et d'une industrie manufacturière dynamiques n'a pas permis l'absorption rapide d'une partie importante de la population active.

La nature rurale de l'économie du Cameroun tient aussi à la proportion qu'occupe l'activité agricole dans son produit global. Cette situation est bien illustrée par les données du tableau II.

La contribution du secteur primaire, composé pour l'essentiel par l'agriculture, est restée constante à plus du tiers du PIB, du lendemain de l'indépendance jusqu'en 1982. Depuis cette période, on note une baisse progressive de cette contribution au profit des activités des secteurs secondaire et tertiaire (dominé par les services). Cette situation tient à plusieurs raisons. D'une part, la chute drastique des cours mondiaux des principaux produits d'exportation du Cameroun au cours de la première moitié de la décennie 1980 n'a pas été un facteur favorable à l'agriculture. Au point que ce secteur n'a pas joué son rôle dans la formation de la richesse totale du pays. Le Pnud (1993) note qu'entre 1986-1987 et 1991-1992 la chute des cours mondiaux des produits d'exportation du Cameroun a entraîné une détérioration des termes de l'échange de près de 32 % pour le pays. Les exportations comptent pour le quart de la production intérieure et plus de 90 % de la valeur de celles-ci provenaient des matières premières non pétrolières avant 1977. Inversement, l'acti-

Période	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire	Total
1970/71	35,0	23,0	42,0	100,0
1974/75	38,8	17,2	44,0	100,0
1979/80	34,8	23,9	41,3	100,0
1982	30,0	31,0	39,0	100,0
1985	22,7	36,0	41,3	100,0
1987	24,4	32,4	43,2	100,0
1990	24,0	33,6	42,4	100,0
1991	24,0	33,3	42,7	100,0

Source : Ve Plan, 1981-1986. Ministère de l'Économie et du Plan, Direction de la planification, Yaoundé. African Statistical Yearbook, vol. II, partie 4 Afrique centrale (ONU, 1990-1991).

■ Tableau II
Evolution du PIB en pourcentage,
par secteurs d'activité.

tivité pétrolière, qui a commencé en 1977, s'est traduite par la réduction de la contribution de l'agriculture à la formation de la richesse nationale.

La production agricole, symbole du dynamisme de l'activité rurale, n'a pas été moins épargnée, comme en témoigne le tableau III, ne serait-ce qu'en matière de production alimentaire.

Période	Indice (1987 = 100)
1969	105,0
1974	123,4
1987	100,0
1990	98,8

■ Tableau III
Indice de la production
alimentaire
au Cameroun.

Source : World Tables, 1991.

La production alimentaire du Cameroun a enregistré une croissance remarquable au cours de la période qui a suivi l'indépendance, passant de l'indice 105 en 1969 à l'indice 123,4 en 1974. Cette performance s'explique par la forte intervention étatique en vue de la

promotion de la production agricole. Une telle politique s'est matérialisée par la mise en place de grands appareils de production. Leur but essentiel était d'assurer une gamme variée de produits alimentaires en quantité suffisante. L'intervention de l'État, en amont de la production, se traduisait par la subvention des intrants destinés à la production (engrais et produits phytosanitaires) et par la création d'une structure adaptée de financement des activités du monde rural (Fonader). Cette structure octroyait des crédits agricoles à des taux d'intérêt bonifiés aux groupes de paysans. À partir de la seconde moitié de la décennie 1980 s'amorce l'ère d'une régression de la production alimentaire, concrétisée par le passage de l'indice 100 en 1987 à l'indice 98,8 en 1990. Cette situation correspond à la mise en place de nouvelles politiques économiques. Celles-ci ont été axées sur le désengagement de l'État des secteurs productifs. On comprend donc facilement l'inversion de la tendance de l'indice de la production alimentaire durant cette période. Cette situation n'a pas été sans susciter certaines inquiétudes. L'inversion constatée de la tendance de la production alimentaire ne fait-elle pas peser une grave menace sur cette autosuffisance alimentaire ? Le Cameroun pourra-t-il, à terme, nourrir sa population ?

La ruralité camerounaise est entrée dans une phase de tourmente au cours de la seconde moitié des années quatre-vingt. Les indicateurs macro-économiques de la ruralité sont dès lors en déclin. Déclin qui se traduit par une régression sensible de la population active agricole au profit des secteurs secondaire et tertiaire, par la chute de la production alimentaire, et, enfin, par la régression du poids du secteur agricole dans la formation de la richesse nationale.

La situation décrite sur le plan global est-elle comparable à celle qui existe à l'échelon local ? Répondre à cette question nous amène à analyser la ruralité au niveau des ménages. Nous avons retenu la chefferie bafou, dans la province de l'Ouest-Cameroun.

La dynamique rurale au niveau local

La dynamique rurale au Cameroun puise ses capacités productives chez les petits exploitants-producteurs. Ceux-ci assurent 94 % de la production agricole du pays (VI^e Plan quinquennal, 1986-1991).

Les ménages, plutôt que les grands appareils étatiques, tiennent une place importante dans les manifestations quotidiennes de la ruralité. C'est la raison pour laquelle nous leur accordons une attention particulière.

La chefferie bafou fait partie des cinq chefferies que compte la province de l'Ouest-Cameroun. Elle s'étend sur une superficie d'environ 225 kilomètres carrés et compte environ 40 000 habitants. La densité moyenne est de 178 habitants au kilomètre carré (SHAFER, 1992). Son altitude moyenne est de 2 000 mètres. Le terroir étudié se situe à une dizaine de kilomètres au nord de la ville de Dschang dont il dépend administrativement. C'est un terroir des hautes terres, connues sous l'appellation des « Grassfields ». Le groupe ethnique dominant est constitué de Bamileke d'origine bantoïde. L'activité économique dominante est l'agriculture, laquelle intègre une grande variété de produits vivriers et la culture du café arabica. Le café, destiné à l'exportation, a été introduit au cours des années cinquante par l'administration coloniale. La culture du café occupe plus de 90 % de la population. L'autorité politique locale est assurée par un chef qui est aussi le dépositaire de l'autorité morale et religieuse de la communauté, assisté par une assemblée de notables.

Un échantillon de 311 ménages a été retenu en 1995. La population totale de ces ménages est de 2 940 personnes.

Les résultats de l'étude révèlent que l'activité agricole demeure l'occupation majeure des ménages interrogés dans le terroir. Mais, par rapport à 1991, le taux de ménages impliqués dans cette activité est en baisse continue. Quand on leur demande s'ils se consacrent uniquement à l'agriculture, 96 % de ménages en 1991, 86,3 % en 1993 et 67,7 % en 1995 répondent par l'affirmative. Le pourcentage restant traduit l'existence de la pluri-activité. Le rythme des activités extra-agricoles va croissant au fil des années, depuis 1991, même si une proportion élevée de la population s'intéresse encore aux activités agricoles.

En 1991, l'activité agricole représente 80,5 % de la composition des revenus monétaires des ménages, contre 79,6 % en 1993 et 56,5 % en 1995. Sans ignorer l'existence des activités extra-agricoles depuis des temps reculés, il faut reconnaître que le revenu des ménages comportait bien avant l'avènement de la récession écono-

mique intervenue au Cameroun depuis 1987 des aides financières en provenance des parents résidant en ville. Depuis le début de la récession, ces aides sont réduites à de modiques sommes. Cette diminution a favorisé la prise en charge des ménages par eux-mêmes, les amenant à développer l'activité extra-agricole. On comprend aisément que la pratique des petits métiers et du commerce de détail soit devenue un type d'activités florissant à Bafou de nos jours. La récession a surtout frappé l'agriculture caféière, qui était la source du revenu permanent des ménages. À la suite de l'effondrement des cours de ce produit sur les marchés internationaux, les petits métiers ont contribué à eux seuls pour 30 % aux revenus des ménages pour la seule année 1995. Ces petits métiers traduisent ainsi une avancée en force des activités à vocation typiquement urbaine en milieu rural. Mais quelle est la chance de survie de ceux-ci, quand on sait aussi qu'ils n'ont qu'une demande rurale ? Leur expansion n'est-elle pas liée à la vitalité de l'activité rurale elle-même ?

■ Fin de parcours

La ruralité au Cameroun a connu de profondes mutations sur les plans macro-économique et micro-économique. Sur le plan macro-économique, elles se sont opérées en faveur des secteurs secondaire et tertiaire. La population agricole est en baisse progressive depuis l'indépendance ; la contribution de l'agriculture à l'évolution de la richesse nationale s'amenuise ; la production agricole elle-même est en décroissance continue. Sur le plan micro-économique, des mutations s'amorcent lentement, mais de façon progressive. Les petits métiers, signes précurseurs de la pénétration des secteurs secondaire et tertiaire en milieu rural, gagnent du terrain, même sans constituer, pour l'instant, une menace sérieuse pour l'activité agricole, encore dominante dans la chefferie bafou.

Dans ces conditions, prédire les perspectives de la ruralité au Cameroun devient une gageure. Certains éléments peuvent cepen-

dant nous orienter. Ce sont, principalement, les conditions écologiques auxquelles la ruralité est soumise, l'environnement économique mondial et les aptitudes-inaptitudes des gouvernements à mettre en place des politiques économiques viables.

Bibliographie

BARBIER (J. C.), COURADE (G.),
GULBRY (P.), 1981-1982 —
L'exode rural au Cameroun.
Cah. Orstom, sér. Sci. hum., 18 (4) :
107-147.

COURADE (G.), 1994 —
« Des observatoires, des chercheurs
et des planteurs : les observatoires
ruraux d'OCISCA ».
*In : Le Village Camerounais à l'heure
de l'ajustement*, Paris, Karthala :
150-170.

MINPAT, 1986 —
*Vie Plan quinquennal
de développement économique,
social et culturel 1986-1991*.
Direction de la Planification,
Yaoundé, Cameroun.

PIATIER (A.), 1985 —
Développement local et localisations.
Les promesses de la Troisième
Révolution Industrielle. *Économie
Rurale*, 166 : 3-9.

PNUD, 1993 —
*Rapport sur le développement
humain au Cameroun*. 123 p.

ROUSSELET (M.), 1994 —
Les Tiers Mondes. Le Monde
éditions/Marabout, 229 p.

SHAFER (J. L.), 1992 —
*Résultats de cinq années (1988-
1992) d'expérimentations
agronomiques en milieu paysan
à Bafou*. Centre universitaire de
Dschang, division recherche et
appui, opération Bafou, Cameroun.

VIDROVITCH (C.), 1995 —
Villes d'Afrique noire : les héritages
de l'histoire. *Le Courrier*, 149 : 57.

ZANTMAN (A.), 1990 —
*Le Tiers Monde : les stratégies
du développement à l'épreuve des
faits*. Paris, Hatier, 376 p.